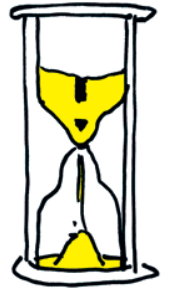


Un emploi chez Biron vous intéresse ?



Personnel affecté aux prélèvements

SOMMAIRE :

Le personnel affecté aux prélèvements est responsable du prélèvement des échantillons selon l'ordonnance médicale pour des fins d'analyses. Il assure la vérification des coordonnées de l'ordonnance médicale, voit au paiement des services et stabilise les échantillons prélevés. Le travail peut être effectué en centre de prélèvements, en entreprise ou à domicile. L'assignation est donnée par le service de la coordination selon l'horaire (poste permanent) ou selon les secteurs attirés et les besoins de nos différents points de services (poste volant).

Tâches et responsabilités générales

- Contribuer au bon fonctionnement de l'entreprise;
- Appliquer les normes et procédures en vigueur;
- Communiquer avec le client avant le rendez-vous pour compléter le dossier et répondre à ses demandes;
- Présenter les services de l'entreprise aux clients, patients et médecins s'il y a lieu;
- Collaborer avec le personnel des cliniques, médecins et réceptionnistes;
- Recevoir les plaintes des clients, patients ou médecins, tenter de les résoudre sinon les référer au Coordonnateur, Activités et centres de prélèvement;
- Remplir les différents formulaires, vérifier les coordonnées du client, procéder à la réception du paiement des services et identifier les spécimens;
- Effectuer selon l'ordonnance, les prélèvements par ponction veineuse, capillaires ou autre;
- Effectuer différents services tels que l'électrocardiogramme, la prise de pression, la ponction capillaire;
- Effectuer, selon ses compétences, des injections intramusculaires, intradermiques ou sous-cutanées;
- Stabiliser les échantillons et les préparer pour le transport;
- Effectuer, selon les besoins, les transports des spécimens vers le laboratoire central;
- S'assurer du respect des normes requises par les protocoles et se conformer aux réglementations en vigueur;
- La liste des tâches et responsabilités énumérées ci-haut n'est pas limitative et est sujette à changement suivant les besoins de l'employeur. L'employé(e) peut aussi être tenu(e) d'accomplir toute autre tâche connexe lorsque requis par l'employeur. Cette description de tâches ne doit pas être interprétée de façon à limiter la mobilité ou la flexibilité de la main d'œuvre nécessaire à la bonne marche des opérations de l'entreprise.

Qualifications requises

- Détenir un DEC en soins infirmiers, en technique de laboratoire médical ou l'équivalent; ou un DEP en santé, assistance et soins infirmiers;
- Être membre en règle d'un ordre professionnel, OIIQ, OPTMQ, OIIAQ, selon le cas;
- Posséder une expérience en prélèvement constitue un atout;
- Posséder sa carte de certification pour le RCR constitue un atout.
- Parler et écrire un excellent français. Parler l'anglais constitue un atout;
- Avoir des habiletés en analyse et résolution de problèmes ainsi que dans la gestion des priorités;
- Pouvoir dispenser les services en lien avec la profession;
- Travailler de façon autonome et faire preuve d'initiative;
- Être capable de travailler en équipe et de faire face à des situations urgentes;
- Communiquer adéquatement;
- Être orienté vers le service à la clientèle;
- Être habile avec le travail clérical;
- Être à l'aise avec l'informatique constitue un atout.

Pour soumettre votre candidature :

Par courrier électronique : rh@groupebiron.ca

Par la poste : 4105-F, boul. Matte Brossard (QC) J4Y 2P4